

ARRETE N° 0745 CAB/PR DU 27 NOV 2017
portant nomination d'un responsable au Ministère des Marchés
Publics.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence
la République ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère de Marchés
Publics,

A R R E T E :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après au Ministère des Marchés Publics :

SERVICES DECONCENTRES

DELEGATION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS DE L'EST

Délégué Régional : Monsieur **ABDOULKARIDI** (Mle 575 092 S), Professeur des Lycées d'Enseignement Général, précédemment Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré, en remplacement de Monsieur **MENYOU EZE** Michel, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.-Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au journal officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, LE 27 NOV 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

